

Question écrite N° 3347

Jeunes diplômés jurassiens : quel avenir ?

Yves Gigon (Hors groupe)

cf. annexe

Yves Gigon (Hors groupe)

Co-signataires

Intervention déposée officiellement le 18 novembre 2020

Documents annexés

- [qe3347.pdf](#)

Parlement jurassien
Yves Gigon
Affilié UDC

Question écrite no : 3347

Jeunes diplômés jurassiens : Quel avenir ?

Un des objectifs du Gouvernement est, à moyen et long termes, d'offrir des places de travail aux Jurassiens une fois diplômés. Cela ressort notamment du rapport de législature 2016-2020.

Cependant, il est très fréquent qu'il soit demandé 2 à 4 ans d'expérience dans le profil souhaité pour un poste à l'administration cantonale. Et cela, quelle que soit la fonction (agent administratif, responsable..., etc.). Cette exigence des années d'expérience ne favorise pas à l'évidence le retour de nos jeunes fraîchement diplômés dans le canton du Jura ou le maintien de ces derniers sur notre territoire. Si l'administration cantonale ne montre pas l'exemple pour donner une chance d'un premier emploi à nos jeunes, qui le fera ?

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- Quel est son avis sur le constat posé ci-dessus ?
- Le canton ne pourrait-il pas organiser des cours ou des formations accélérés adaptés au poste recherché qui permettraient à un jeune engagé par l'administration sans expérience après sa formation d'être « fonctionnel » rapidement ?
- De manière générale, quelles actions concrètes mène-t-il pour favoriser le retour des jeunes diplômés dans le Jura ou le maintien de ces derniers sur notre territoire ?

Delémont, le 18 novembre 2020

Fl.

Yves Gigon
Député affilié UDC

I. Roux